



En bref

La maltraitance des personnes vulnérables

La maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées est un phénomène mondial touchant 5 % des plus de 65 ans et 15 % des plus de 75 ans. Elle est définie comme une violence se caractérisant « par tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière »..

Le Secrétariat d'Etat aux personnes âgées soutient un dispositif d'écoute et de traitements des signalisations de situations de maltraitance en généralisant à l'ensemble du territoire le réseau : « **ALMA – Allô maltraitance personnes âgées** ».

De la violence psychologique (insultes, menaces) à la violence physique, en passant par les négligences, voire l'oubli ou l'abandon, les écoutants bénévoles de l'association Alma côtoient tous les degrés et formes de maltraitance. Les victimes sont le plus souvent d'un grand âge, plus de 80 ans, mais les « agresseurs » peuvent aussi bien se trouver à la maison qu'en institution. D'ailleurs, ce sont les membres de la famille (58 %) qui sont le plus fréquemment impliqués : enfants, gendre, belle-fille, neveux, nièces, petits-enfants adultes... Des maltraitements qui sont parfois le fruit d'une histoire familiale lourde, les enfants prenant leur revanche sur un parent désormais affaibli. Enfin, la tolérance de l'entourage est parfois mise à rude épreuve : des enquêtes effectuées auprès de familles de personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer ont révélé un taux inhabituel de maltraitements physiques face aux fugues répétitives, troubles de la mémoire incessants...

D'où l'importance d'une écoute et d'une action de proximité pour soustraire, en cas d'urgence, la personne âgée à ses « agresseurs », mais également accompagner les familles épuisées, « à bout de tolérance » en les soulageant grâce des interventions extérieures.

Le signalement d'un acte de maltraitance est encadré par la loi en matière d'obligation de signalement, d'exemption du secret professionnel, de protection des témoins.

Le mécénat CNP Assurances soutient l'association ALMA depuis sa création en 1995.

Pour en savoir plus :
ALMA France

**Des solutions
pour profiter
pleinement
de la vie.**



**Vous protéger en cas
de maladie ou
accident**

En savoir plus

N° national audiotel : 0 821 08 09 01

www.alma-france.org

Grands-parents et petits-enfants : maintenir le lien

Parfois, lorsque les relations familiales sont devenues difficiles, certains grands-parents ont du mal à maintenir le lien avec leurs petits-enfants. Pourtant, la loi reconnaît aux petits-enfants, grands-parents ou arrière-grands-parents le droit d'entretenir des relations personnelles. Celles-ci recouvrent rencontres, visites, séjours, correspondances et éducation de l'enfant. Les parents ne peuvent, sauf motifs graves qu'il leur appartient de prouver, s'opposer à ces relations. En cas de désaccord, c'est le juge aux affaires familiales du lieu où réside habituellement l'enfant qui est compétent pour décider des relations que l'enfant aura avec ses ascendants. Toutefois, mieux vaut privilégier le règlement amiable en s'adressant à un médiateur familial.

Pour en savoir plus :
www.avocatparis.org

Nouvelle édition du SALON Bien vieillir 2006

Le salon **Bien vieillir 2006** se tiendra du 18 au 20 novembre à Paris à la Porte de Versailles. Il a pour vocation de faciliter la vie des seniors et de leur entourage et de favoriser la rencontre avec tous les acteurs de la vie quotidienne : santé, services à la personne, établissements d'hébergement, équipement, autonomie financière, loisirs, voyage, gastronomie. CNP Assurances, Filassistance International et Ages d'or Services, partenaires officiels du salon, seront heureux de vous y accueillir et de vous présenter leurs différents produits et services sur le stand B 26.

Pour en savoir plus :
Rendez-vous sur le site seniorplus.fr pour **télécharger gratuitement une invitation pour 2 personnes**

Ostéoporose : examens et traitements mieux remboursés

Jusqu'à présent réservée aux femmes ménopausées présentant une ostéoporose avérée avec fracture, la prise en charge par l'assurance maladie du diagnostic et du traitement (curatif et préventif) de l'ostéoporose a été élargie. Depuis le 1er juillet 2006, l'ostéodensitométrie, examen permettant son diagnostic, est remboursée à 70 % chez les patientes présentant des facteurs de risque (prise de corticoïdes de façon prolongée, ménopause précoce, ...) ou une forte présomption d'ostéoporose (fracture sans traumatisme majeur). Par ailleurs, un arrêté du 11 octobre 2006 étend le remboursement des médicaments à visée préventive aux femmes ménopausées ayant une diminution « très importante » de la densité osseuse et présentant certains facteurs de risque : âge supérieur à 60 ans, prise ancienne ou actuelle de corticoïdes, maigreur, antécédent de fractures du col du fémur chez la mère, ménopause précoce (avant 40 ans).

Pour en savoir plus :
www.agevillage.com

Un service de
CNP Assurances 

**Vous
voulez...**

**Vivre très longtemps
chez vous malgré la
perte d'autonomie :**

[Filassist Contact](#)

Fiche Pratique

VIE PRATIQUE - EQUIPEMENT FOURNITURE

A travers les fiches pratiques Seniorvie, nos experts vous apportent des solutions concrètes aux problèmes que vous vous posez : préparation à la retraite, informations utiles aux seniors, obsèques, succession transmission, aménagement, choix d'une maison de retraite...

Ce mois-ci, découvrez les sites et portails proposant des matériels adaptés aux seniors.

Pour consulter gratuitement la fiche pratique : [Portails et sites de matériels adaptés aux seniors](#)

[haut de la page](#)

Témoignage

Témoignage de Catherine A., 56 ans



« Ma mère est de plus en plus dépendante et je ne peux tout assumer. Avec Age d'Or Services, elle est prise en charge. Quel soulagement pour nous !»

[lire ce témoignage](#)

[CONSULTEZ](#)
notre site
www.seniorvie.fr

Vous souhaitez vous abonner à notre lettre d'information : >>>

Vous souhaitez ne plus recevoir notre lettre d'information : >>>